

## INSCRIPTION 2020/2021 Pilates – Swiss Ball adultes et ados

NOM : ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

ADRESSE : .....

Tél. .... Email : .....

### SEANCES

**Pilates : Sensations**  Mardi 18h15 (1/2)

*Energie*  Lundi 19h45 (niv.2)  mardi 19h15 (niv. 2)

**Swiss Ball :**  Mercredi 19h00

**Séniors en forme**  Jeudi 9h30

**Stretching**  Jeudi 19h15

### TARIFS

Licence FFEPGV (obligatoire) : 25.30€

**Option assurance I.A Sport +** : 10,86 € avec le chèque du 1<sup>er</sup> trimestre (dans le prix de la licence est déjà comprise l'assurance de base).

Inscription annuelle: 215€

(Payable en 3 fois avec règlement licence au premier paiement)

Carte 10 séances : 90 € soit 115.50 € pour la 1<sup>ère</sup> carte

Inscription annuelle à 2 ou 3 activités hebdomadaires : +100€

Inscriptions familles : - 10% à chacun

Total réglé : .....

- **Pour les nouveaux inscrits : certificat médical obligatoire**
- **Pour les ré-inscriptions :**
  - Si certificat jamais fourni ou datant d'avant 2019 : **Fournir un nouveau certificat médical.**
  - Si votre certificat est de 2019 ou après, merci de retourner le coupon réponse joint au questionnaire de santé à télécharger. Si réponse « oui » à une des questions, fournir un nouveau certificat médical.

**Merci de lire attentivement et de signer les conditions d'adhésion au verso**



Atout Forme Pour Toutes et tous – 35 chemin du Meunier – 59780 Willems –  
tél. : 06 13 06 66 50 – email : [atoutformepourtoutes@gmail.com](mailto:atoutformepourtoutes@gmail.com) – [www.atout-orme.com](http://www.atout-orme.com)  
Association loi 1901 – Affiliée Fédération EPGV - SIRET 801 088 683 00017



# Conditions d'adhésion

## Certificat médical

Conformément à l'article L. 231-2 du code du sport, la remise d'un certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire lors de la prise de licence puis tous les trois ans au moment de son renouvellement. Entre les périodes triennales, le licencié remet l'attestation « questionnaire de santé ».

## Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021.

Par ailleurs, pour un montant de 10 euros le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base, pour la saison sportive 2020/2021. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

## Statuts

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts. Les documents sont consultables sur demande à Xavier Vankeerberghen, Marie Choël.

## Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

## Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : [atoutformepourtoutes@gmail.com](mailto:atoutformepourtoutes@gmail.com) ou un courrier à l'adresse de l'association.

## Date et signature de l'adhérent

Le .....



## Autorisation du droit à l'image

Je soussigné(e)..... autorise Atout Forme Pour Toutes et Toutes à me photographier durant les séances ou événements organisés par l'association et à utiliser mon image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise Atout Forme Pour Toutes et Toutes à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre des séances. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par Atout Forme Pour Toutes et toutes, sur les supports suivants: sites internet, réseaux sociaux, publicité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

### Date et signature de l'adhérent

Le .....

